



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

## Forum PME

KMU-Forum

Forum PMI

CH-3003 Berne, SECO, DSKU /seco/mup

À l'attention des membres du groupe de travail  
interdépartemental "Mesure des coûts de la ré-  
glementation" (Po. Fournier & Zuppiger)  
Secrétariat : c/o SECO/DPRA  
Holzikofenweg 36  
3003 Berne

Référence: 2011-07-06/359  
Spécialiste: mup  
Berne, 28.07.2011

### **Travaux en exécution des postulats Fournier & Zuppiger : inputs du Forum PME**

Madame, Monsieur,

Le Forum PME est une commission d'experts extra-parlementaire, instituée par le Conseil fédéral en 1998. Ses membres sont pour la plupart des entrepreneurs et son secrétariat est assuré par le secteur "Politique PME" de la Direction de la promotion économique du SECO. Lors de procédures de consultation, le Forum examine les projets de lois et d'ordonnances ayant un impact sur l'économie et formule des prises de position reflétant l'optique des PME. En vertu de l'article 9 de l'Ordonnance sur la coordination de la politique de la Confédération en faveur des petites et moyennes entreprises (OCPME), la commission a par ailleurs pour tâche : "*d'analyser les réglementations existantes qui occasionnent une charge administrative importante aux entreprises*" et de "*proposer aux unités administratives compétentes des simplifications et des réglementations alternatives*".

Le Forum PME souhaite pour cette raison, dans le cadre du mandat qui lui est imparti, être associé aux travaux en exécution des postulats Fournier (10.3429) et Zuppiger (10.3592) et livrer, lors des différentes étapes, des inputs. Il désire en particulier pouvoir être consulté dans les phases de validation des résultats, d'identification des potentiels d'amélioration des réglementations, ainsi que lors de la formulation des propositions de simplifications, par exemple en participant aux workshops prévus dans le cadre du processus de mesure des coûts. Les membres du Forum sont, d'une part, en tant que membres de la commission depuis des années, des experts dans le domaine de l'allègement administratif. Ils disposent, d'autre part, en tant que chefs d'entreprises/entrepreneurs, de connaissances approfondies de la pratique et sont de ce fait susceptibles d'influencer utilement et positivement les travaux.

En ce qui concerne la méthode qui sera utilisée pour les mesures de coûts, les membres du Forum sont de l'avis qu'elle devra être conçue de telle manière à garantir une application uniforme, mais aussi une certaine souplesse, afin de tenir compte des caractéristiques

#### **Forum PME**

Pour adresse: SECO/DSKU  
Holzikofenweg 36, 3003 Berne  
Tel. +41 (31) 324 72 32, Fax +41 (31) 323 12 11  
pascal.muller@seco.admin.ch  
www.forum-pme.ch

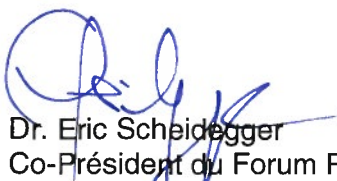
propres des différentes réglementations. Il s'agira en outre, pour chaque mesure, de pouvoir sélectionner de manière appropriée les entreprises, personnes interrogées et experts consultés. L'objectif des travaux ne devra pas, à notre avis, consister uniquement à évaluer les coûts des réglementations, mais également à identifier les potentiels d'allègements et à formuler des propositions d'améliorations. Nous vous prions de prendre en compte cet aspect important dans l'élaboration de la méthode.

En ce qui concerne le choix des réglementations dont les coûts devront être mesurés, le Forum PME a pris connaissance de la liste des quinze domaines sélectionnés et formule les recommandations suivantes : il serait souhaitable que dans le cadre de la mesure relative au deuxième pilier, les nouvelles dispositions de la réforme structurelle, qui entreront en vigueur au 01.01.2012, soient analysées. En ce qui concerne le droit comptable et le droit de la révision, nous sommes de l'avis que la loi fédérale sur l'agrément et la surveillance des réviseurs devrait absolument faire l'objet d'une mesure ; ses dispositions sont très critiquées par les entreprises concernées, qui estiment qu'elles induisent des coûts et charges administratives importants.

Concernant les procédures douanières, nous demandons à ce que les charges provoquées par la limitation volontaire des fonctionnalités du système "web-dec" fassent l'objet d'une évaluation. De nombreuses entreprises - pour la plupart des PME - sont actuellement pour cette raison obligées de recourir aux services payants de transitaires. En ce qui concerne le droit de la construction, il serait à notre avis souhaitable que la question de la durée des procédures et de la coordination des unités administratives entre elles - lorsque par exemple des questions relevant du droit de l'environnement se posent - soit analysée (avec évaluation de l'impact sur les coûts). De même, la question des entraves à l'importation ou à l'utilisation de matériaux de construction étrangers et des surcoûts économiques qu'elles entraînent devrait selon nous faire l'objet d'analyses détaillées. Enfin, concernant les statistiques, la problématique des éventuels doublons avec les enquêtes des cantons et des communes devrait à notre avis être également prise en compte.

Le secrétariat de notre commission se tient volontiers à la disposition de votre groupe de travail pour toute question. Nous vous remercions d'ores et déjà de l'associer à vos travaux et de lui faire parvenir tout au long du processus les informations nécessaires. Nous nous réjouissons de collaborer ces prochaines années avec vous et espérons que les mesures de coûts seront un véritable succès et permettront d'améliorer sensiblement le cadre réglementaire suisse. Le thème de la bureaucratie est une préoccupation constante des PME, principalement pour les petits établissements ; le patron devant préférablement être au front plutôt qu'au bureau !!

Espérant vivement que vous prendrez en compte nos recommandations, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.



Dr. Eric Scheidegger  
Co-Président du Forum PME  
Ambassadeur, Directeur suppléant et  
Chef de la promotion économique du  
Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)



Eduard Engelberger  
Co-Président du Forum PME  
Conseiller national